



« Communauté linguistique » : renoncer ou problématiser ?

The notion of 'speech community': abandon or problematise?

Aude Bretegnier



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/lbl/288>

DOI : 10.4000/lbl.288

ISSN : 2727-9383

Éditeur

Université de Bretagne Occidentale – UBO

Édition imprimée

Date de publication : 1 mai 2017

Pagination : 173-193

ISBN : 979-10-92331-31-8

ISSN : 1270-2412

Référence électronique

Aude Bretegnier, « « Communauté linguistique » : renoncer ou problématiser ? », *La Bretagne Linguistique* [En ligne], 21 | 2017, mis en ligne le 01 mai 2020, consulté le 23 mars 2022. URL : <http://journals.openedition.org/lbl/288> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/lbl.288>



La Bretagne Linguistique est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution 4.0 International.

Aude BRETEGNIER*

« Communauté linguistique » : renoncer ou problématiser ?

Liminaire

La notion de « communauté linguistique » parmi les notions-clés de la sociolinguistique, dans ce projet de proposer une alternative théorique à l'étude de « *la langue en soi* » (Saussure), pour l'analyser en tant que pratique sociale située et socialement signifiante. Indiquant un ancrage de terrain, fondamental en sociolinguistique, elle renvoie à la fois à cet espace social dont l'hypothèse est qu'il constitue aussi un espace de structuration linguistique, et aux questions du sociolinguiste sur la manière dont les pratiques langagières peuvent être analysées comme rendant compte de – et/ou participant à – la structuration de l'espace social. Elle contribue en ce sens pleinement aux apports permettant la reconnaissance de la portée théorique du terrain et de la linguistique comme science sociale. C'est dire son importance, à la fois théorique et symbolique, dans la constitution du champ de la sociolinguistique, qui n'a pas l'exclusivité de son usage en sciences du langage¹, mais est le premier à en développer une théorisation².

* EA 2661 CREN / INEDUM, Université du Maine, aude.bretegnier@univ-lemans.fr

1. Peter L. PATRICK, « The speech community », *Handbook of language variation and change*, P. Trugill & N. Schilling-Estes (dir.), Oxford, Blackwell, 2002, p. 573-597.
2. Daniel BAGGIONI, Marie-Louise MOREAU et Didier de ROBILLARD, « Communauté linguistique », dans M.-L. Moreau (dir.), *Sociolinguistique. Concepts de base*, Liège, Mardaga, 1997, p. 88-93.

Toutefois, dans une réflexion renouvelée par les approches de la sociolinguistique critique³, et de la complexité⁴, la notion de « communauté linguistique » apparaît aussi de plus en plus problématique.

La formulation, déjà, fait l'objet de débats qui touchent des questions de fond. En anglais, le terme le plus communément en usage est celui de « *speech community*⁵ ». Employée par des linguistes inscrits dans des approches théoriques contrastées (Bloomfield, Gumperz, Labov, Fishman...), la notion apparaît peu connotée sur le plan théorique. En français, le terme dominant est celui de « communauté linguistique », qui marque, à partir des années 60, une rupture à la conception linguistique de « communauté de langue », qu'elle fait évoluer en « communauté de normes ».

La sociolinguistique ouvre ainsi l'idée d'*hétérogénéité organisée*, autour de laquelle les sociolinguistes se rejoignent, mais qu'ils conçoivent variablement, en fonction de logiques théoriques qui les conduisent, dans l'analyse des dynamiques sociolinguistiques à l'œuvre dans une « communauté linguistique », à mettre diversement l'accent... sur la variation sociolinguistique, sur l'activité interactionnelle, ou sur les dimensions représentationnelles, symboliques. Interprétable comme connotant l'inscription dans une logique variationniste et corrélacionniste, la notion donne lieu à des alternatives terminologiques : « communauté (socio-) langagière », « communauté de parole », « communauté discursive », etc.⁶.

Pour essayer d'interroger les enjeux scientifiques, mais aussi sociaux, de l'analyse, la définition, la dénomination d'une « CL », il s'agit d'abord ici de situer quelques éléments saillants de l'histoire, complexe, non linéaire, de cette conception de communauté humaine fondée sur du langagier en partage, et de la conceptualisation de cette notion en linguistique et en sociolinguistique. Cette exploration théorique histo-

3. Monica HELLER, *Éléments d'une sociolinguistique critique*, Paris, Didier, 2002.

4. Philippe BLANCHET et Didier de ROBILLARD (dir.), *Langues, contacts, complexité. Perspectives théoriques en sociolinguistique*, Cahiers de Sociolinguistique, 8, Rennes, PUR, 2003.

5. Ben RAMPTON, « Speech community », *Working Papers in Urban Language & Literacies*, King's College London, 15, 2000.

6. Dans cet article, nous ferons ainsi usage du sigle « CL », déclinable en fonction des choix terminologiques spécifiques et des conceptions théoriques qu'elles sous-tendent.

rique nous permettra d'ouvrir des pistes pour interroger la pertinence de l'emploi de cette notion en sociolinguistique contemporaine.

« CL » : quelques éléments d'histoire pour situer la notion

Une conception linguistique en tant que « communauté de langue »

En linguistique « moderne », dont le *Cours de linguistique générale* (1916) marque l'avènement, l'idée de CL apparaît, associée au *caractère social* de la langue, que Saussure ne nie pas, et même affirme, mais cela pour souligner qu'elle est « extérieure à l'individu [...], n'existe qu'en vertu d'une sorte de contrat passé entre les membres de la communauté⁷ ». Un débat oppose notamment Saussure et Meillet⁸, qui, en ce sens précurseur d'une pensée sociolinguistique, plaide pour une conception de la linguistique comme « science sociale » mettant en relation le changement linguistique et le changement social, à laquelle Saussure s'oppose formellement. Pour lui, la dimension « sociale » de la langue, associée à l'idée de ce qui est commun, est mobilisée pour renforcer l'image de langue stable, commune et préexistante à « la parole », individuelle, du côté de laquelle sont placés le changement et la variation linguistique, « libres », aléatoires, et ne concernant en rien la structuration « interne » de la langue⁹.

La connexion opérée par la linguistique fonctionnelle entre structure et fonction (dans les travaux de l'école de Prague notamment) met en question le clivage langue/parole, mais ne déconstruit pas le modèle théorique de langue stable dans un environnement homogène, dont l'analyse implique de faire abstraction de toute variation :

« Pour simplifier notre analyse, nous supposerons que la langue qui évolue est celle d'une communauté strictement unilingue et parfaitement homogène [...]. Il faudra donc [...] nous abstraire de ces variations [sociales et géographiques] et supposer une homogénéité qui ne doit se réaliser que très exceptionnellement¹⁰. »

7. Ferdinand de SAUSSURE, *Cours de linguistique générale*, Payot, Paris, 1972 [1916], p. 31.

8. Antoine MEILLET, *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Champion, 1975 [1921].

9. Oswald DUCROT et Tzvetan TODOROV, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil, coll. « Points », 1972, p. 30-31.

10. André MARTINET, « Structural variation in language », dans G. H. Lunt (dir.), *Proceedings of the Ninth International Congress of Linguistics*, La Haye, Mouton, 1964, p. 164.

Dans la mouvance behavioriste du structuralisme américain, Bloomfield¹¹ étend la notion saussurienne d'arbitraire du signe aux « *acts of speech* », pour concevoir les « *speech-habits* », habitudes *strictement* linguistiques caractéristiques de communautés humaines, à saisir isolées de dimensions d'intentions, attitudes, représentations... « extralinguistiques » *donc* ascientifiques. Bloomfield fait usage de « *speech community* », en alternance avec « *language community* », défini comme un « ensemble de locuteurs qui agissent au moyen d'un discours¹² », dans une conception qui reproduit l'idée de communauté-entité abstraite marquant le partage d'une « langue » autonome, auto-structurée.

À partir des années 1950, Chomsky s'inspire notamment des travaux de Bloomfield (l'analyse distributionnelle) pour développer la « linguistique générative », qui déplace l'objet d'analyse et de modélisation linguistique de « la langue » à « la compétence ». Conçue en termes de capacité générative de production d'un ensemble infini de phrases (composant une langue), elle s'oppose à la « performance », l'emploi en situation, envisagé comme révélant une « structure de surface » dont l'analyse doit permettre de rendre compte de la « structure profonde » (syntaxique) au niveau de laquelle Chomsky situe la compétence. Excluant toute forme de dimension *sociale*, la compétence est ainsi associée à un modèle fictif d'« *ideal speaker-listener, in a completely homogeneous speech-community, who knows its language perfectly and is unaffected by such grammatically irrelevant conditions as memory limitations, distractions, shifts of attention and interest, and errors [...] in applying his knowledge of the language in actual performance*¹³ ».

Dans l'ensemble de ces travaux, l'idée de « communauté » manifeste ainsi la conception d'un « social » qui n'est sollicité qu'en tant qu'élément préexistant et unifiant, permettant de renforcer l'image d'une langue commune, stable, bien circonscrite, et unique, mise en œuvre en fonction d'une compétence formelle, selon un schéma communicationnel symétrique, par des locuteurs monolingues interchangeableables, dans une « communauté » dissociée de toute variation et hétérogénéité, *réduite* à

11. Leonard BLOOMFIELD, *Language*, New York, Holt, Rinehart, et Winston, 1933.

12. *Ibid.*, p. 44.

13. Noam CHOMSKY, *Aspects of the Theory of Syntax*, Cambridge, The MIT Press, 1965, p. 3.

*la langue*¹⁴. Ces approches revendiquent aussi ensemble des conceptions « idéales » comme permettant de garantir la scientificité d'une analyse *linguistique* délivrée de parasitages *extralinguistiques*, mais aussi justifiant en cela de ne pas – ou de manière très limitée¹⁵ – se confronter au « terrain », conçu comme ne donnant pas accès à des données fiables directement analysables.

Jusque dans les années 1950, seule la dialectologie, ou géographie linguistique¹⁶, dans une tradition théorique historique et comparatiste, pratique une linguistique « de terrain ». En France, elle émerge après la Révolution, dans un contexte politique marqué par d'intenses efforts d'unification linguistique, mais aussi par un projet de préservation des « patois », stigmatisés dans les pratiques mais valorisés en tant que patrimoine national. Le champ se développe à travers un travail de collecte, de recensement, et de cartographie, qui donne lieu, à partir du début du XX^e siècle, à la constitution d'atlas linguistiques dont le premier couvre la France entière¹⁷. Ici, l'objet n'est pas « la langue », mais la variation géolinguistique à l'intérieur d'un espace, à travers l'étude des « dialectes », dont il s'agit de délimiter l'usage pour tracer les frontières de territoires ainsi identifiés comme « zones dialectales ». Dans ces travaux, l'idée ou la notion de CL apparaissent fréquemment, mais sans être théorisées, *automatiquement* déduites de l'identification d'un dialecte, mais aussi en lien à un référent fluctuant, tantôt ces « zones dialectales », en tant que « cellules linguistiques¹⁸ », tantôt *La* (macro-)communauté qui les dépasse et les englobe, l'espace national. La variation est ainsi étudiée en contraste de la macro-unité, se manifeste à travers les « dialectes », travaillés les uns en regard des autres et dans leur distance/différence au français standard, situés du point de vue de leur « parenté » et leurs « familles linguistiques ».

14. B. RAMPTON, *op. cit.*

15. Cet historique rapide conduit à placer dans un même ensemble des linguistes dont les positions divergent aussi. Martinet notamment, note Labov, a contribué à la reconnaissance de la linguistique de terrain, cf. William LABOV, *Sociolinguistique*, Paris, Minuit, 1976 [1972], p. 363.

16. Albert DAUZAT, *La géographie linguistique*, Paris, Flammarion, 1944.

17. Jules GILLIERON et Edmond EDMONT, *Atlas linguistique de la France 1903-1910*, Paris, Champion, 1910.

18. A. DAUZAT, *op. cit.*, p. 64.

Mais les questions que posent les conceptions implicitement *naturelles* de phénomènes de hiérarchisations sous-tendues par les hypothèses géo-historiques, ou encore celles que pose la catégorisation d'un *lecte* en « langue » ou « dialecte », ne sont pas explicitées. Dans la conclusion de son ouvrage, Dauzat note par exemple que la géographie linguistique « permet de suivre les progrès de la francisation¹⁹ », indiquant, mais sans l'interroger, l'inscription du champ dans la logique ambivalente de la politique d'unification linguistique.

Dans les années 1950, Weinreich tente de sortir la dialectologie de son impasse théorique en proposant de la reconsidérer sous l'angle de la linguistique structurale²⁰. Cette proposition, qui se heurte rapidement à l'impossibilité de concilier la conception structuraliste de la langue à la réalité variationnelle du terrain, va toutefois semer les graines d'une idée qui va révolutionner la conception de la langue et de la communauté linguistique..., que formuleront Weinreich, Labov et Herzog en appelant à « rompre l'identification entre structure et homogénéité » pour penser en termes d'« hétérogénéité structurée », de « différenciation ordonnée au sein d'une langue utilisée par une communauté²¹ ».

De la linguistique à la sociolinguistique : de la *communauté de langue* à la *communauté de normes*

Désignant ici « la sociolinguistique », on est forcément imprécis. Deux piliers historiques, confrontant deux traditions et approches théoriques, servent de références dans la constitution du champ, le courant de la sociolinguistique variationniste, développé par Labov²² dans la continuité des travaux de Weinreich, et celui de la sociolinguistique interactionnelle, sous l'impulsion de Gumperz et Hymes²³. Si les positions de ces sociolinguistes diffèrent par ailleurs fortement, l'idée

19. *Ibid.*, p. 216.

20. Uriel WEINREICH, « Is a structural Dialectology possible? », *Journal of the Linguistic Circle of New York*, 1954, Vol. 10, 1954, p. 388-400.

21. Uriel WEINREICH, William LABOV et Marvin HERZOG, « Empirical foundations for a theory of language change », dans W. P. Lehmann et Y. Malkiel (dir.), *Directions for Historical Linguistics*, Austin, University of Texas Press, 1968, p. 100-101.

22. W. LABOV, *op. cit.*

23. John GUMPERZ et Dell H. HYMES (dir.), *The Ethnography of Communication*, *Revue American Anthropologist*, vol. 66 (6-II), 1964.

qui les rassemble est celle de concevoir « la langue » comme pratique sociale marquée par une hétérogénéité socialement signifiante, ce qui permet de déplacer le questionnement de *la langue* du point de vue de ses règles de structuration interne, aux *normes* sociolinguistiques en partage au sein d'une CL.

Mais cette notion de « norme », à son tour, n'est pas sans poser problème. Elle met la linguistique mal à l'aise, dans sa double vigilance à se distinguer – en tant que science descriptive – de la grammaire, « normative » au sens de « prescriptive », mais aussi à s'extraire de tout soupçon d'influence socio-idéologique. Dans la continuité directe de Saussure, Hjelmslev²⁴, identifié comme un des pionniers du structuralisme, envisage un moment la norme comme troisième terme dans le schéma langue/parole (qu'il rebaptise système/usage), proposant de la considérer comme un degré d'abstraction intermédiaire entre le système et l'usage. Il décrit ainsi la norme comme « forme matérielle définie par une réalisation sociale mais indépendamment du détail de sa réalisation²⁵ ». Mais on peut penser que cette insertion du social entre système et usages fait réapparaître le spectre idéologique, car Hjelmslev, attentif à « démarquer la linguistique, qu'il voudrait [...] strictement scientifique, [...] des luttes et des conflits de pouvoir qui constituent le champ social²⁶ », abandonne cette proposition, la norme ne lui apparaissant finalement que comme un artefact, « une abstraction tirée de l'usage par un artifice de méthode », « une complication inutile²⁷ ».

Le débat sur la norme se poursuit avec Coseriu²⁸, qui, dans une perspective fonctionnelle, reprend ce schéma ternaire renvoyant à trois degrés d'abstraction au centre desquels se trouve la norme, mais en le renversant pour le considérer non plus à partir du système mais des usages dans la communication, des « actes linguistiques », à partir desquels – reprenant en cela Martinet –, il s'agit d'extraire ce qui est « com-

24. Louis HJELMSLEV, *Essais linguistiques*, Paris, Minuit, 1971 [1943].

25. *Ibid.*, p. 80.

26. François PERALDI, « La norme et le surmoi », dans E. Bédard et J. Maurais (dir.), *La norme linguistique*, Québec, Conseil de la langue française, Paris, Le Robert, 1983, p. 353.

27. L. HJELMSLEV, *op. cit.*, p. 88.

28. Eugen COSERIU, « Sistema norma y habla », *Revista de la facultad de humanidades y ciencias de Montevideo*, 1952, p. 113-177. Propos traduits par L. F. LARA, « Le concept de norme dans la théorie d'Eugenio Coseriu », *La norme linguistique, op. cit.* p. 156.

mun », les « [...] éléments normaux et constants [de la] langue²⁹ ». Ces éléments de *norme* ne sont ainsi plus conçus en tant que « matérialisation » du système de la langue en amont des usages, mais associés aux usages, régissant les fonctionnements communicationnels, tout en étant dissociés du système, déclarés « non pertinents du point de vue fonctionnel³⁰ ». Ainsi, la scission établie par Hjelmslev entre **[système (se matérialisant en) norme] ET usages**, se déplace entre **[usages (à partir desquels extraire la) norme] ET système**. La *langue*-système, ultime degré d'abstraction, demeure ainsi conçue comme relevant d'une structuration autonome. Le *social*, territoire de la norme, est envisagé sous l'angle de sa fonction unificatrice de productions *individuelles*, mais pas comme contribuant à les structurer.

La conception sociolinguistique de « la langue » va permettre d'englober ces différents « niveaux » mais aussi de les déconstruire. Ici, la norme, sociale, n'est plus envisagée *entre* système et usages : elle structure ce système en système linguistique complexe, dynamique, pluri-dimensionnel, et cela jusque dans ses dimensions socio-individuelles : comportements et attitudes apparaissent désormais socialement signifiants... au sein de la CL.

• « CL » chez les « variationnistes »

Le projet de Labov est d'aller au bout des implications d'une conception « sociale » de la langue. L'idée de *structure hétérogène*, d'ordre structuré de l'hétérogénéité, lui permet de concevoir la langue en termes de *variation linguistique*, non pas aléatoire, idiolectale, ou seulement géographique, mais *socialement structurée*, dont il fait l'hypothèse qu'elle est à la fois *un reflet* des structures sociales et un moteur *structurel* de changement linguistique. Ici, la théorisation de la langue n'est donc pas dissociée de celle de la CL, qui constitue « le contexte social » au sein duquel il s'agit d'analyser « la structure et l'évolution du langage³¹ ». S'appuyant sur la théorisation de la stratification sociale comme produit de la différenciation et de l'évaluation sociale, Labov fait apparaître des corrélations entre des différences sociales et linguistiques montrant

29. E. COSERIU, *op. cit.*, p. 69.

30. *Ibid.*

31. W. LABOV, *op. cit.*, p. 258.

que les « variantes linguistiques [...] s'opposent par leur significativité sociale et/ou stylistique³² », dans une stratification structurée en regard d'un modèle normatif dominant dont la reconnaissance partagée comme variété linguistique de référence fonde la cohésion de la CL. Celle-ci est ainsi définie en termes de « participation conjointe à un ensemble de normes³³ ».

Chez Fishman, dont le travail porte sur les situations de contacts de langues, la CL « existe dès l'instant où tous ses membres ont au moins en commun une variété linguistique ainsi que les normes de son emploi correct³⁴ ». Ici, le critère de *normes en partage* est aussi retenu, mais énoncé en fonction d'une conception faisant intervenir une notion d'« emploi correct », au-delà de laquelle Labov montre l'importance de penser plus globalement les normes en tant que moteur structurant de la variation sociale et stylistique.

À la définition de Fishman, Labov ajoute ainsi un paramètre décisif, en proposant d'envisager aussi cette communauté de normes comme communauté d'« attitudes » envers ces normes³⁵. Son modèle lui permet ainsi de rendre compte de la double dimension de la communauté : à la fois hétérogène et unifiée par la reconnaissance d'une variété normative instituée comme modèle et cible de la mobilité, en fonction de laquelle s'organise un ordre socialement structuré de variation linguistique, reflétant des positions et des relations sociales, et dans lequel les dimensions représentationnelles, l'insécurité linguistique notamment, constituent un moteur du changement linguistique.

Chez Bourdieu, qui se réfère à Labov tout en le critiquant, on trouve une conception ressemblante de la CL, qui, marquée par la pensée marxiste, met néanmoins plus explicitement l'accent sur les dimensions conflictuelles des relations sociales au sein d'un espace inégalitaire et sur la manière dont les échanges linguistiques actualisent ces relations. Bourdieu envisage ainsi la CL en termes de « marché » stratifié de légitimités linguistiques corrélées à des positions sociales, espace de rapports de force entre des locuteurs issus de groupes divers, dotés

32. *Ibid.*, p. 366.

33. *Ibid.*, p. 187-188.

34. Joshua FISHMAN, *Sociolinguistique*, Paris, Nathan, Labor, 1971 [1970], p. 43.

35. W. LABOV, *op. cit.*, p. 187-188, 338.

d'un certain « capital » linguistique qui leur confère un certain « pouvoir symbolique » les positionnant dans l'échange. À l'instar de Labov, il montre que la structuration sociolinguistique s'exprime jusque dans les attitudes, les « jugements classificatoires », qui, articulés à la notion d'« habitus », renvoient à une « aptitude, inhérente à chaque individu socialisé, à établir des relations entre des pratiques [...] et des positions dans l'espace social³⁶ ». Comme Labov encore, il envisage la variation linguistique en termes de « styles », « objectivement marqués par leur position dans une hiérarchie qui exprime en son ordre la hiérarchie des groupes correspondants³⁷ », et marqueurs – en tant qu'emblèmes ou stigmates –, d'une « identité sociale » dont rendent compte les pratiques langagières.

Dans ces travaux, le rapport langue/société est ainsi envisagé d'un point de vue macro-sociolinguistique et dans une logique de causalité en fonction de laquelle, pour aller vite, le social stratifié détermine le linguistique variant.

• « CL » chez les « interactionnistes »

Les approches sociolinguistiques interactionnelles vont permettre de concevoir les choses autrement. On est ici dans le paradigme qualitatif de la sociolinguistique, qui se réfère en particulier à l'interactionnisme symbolique³⁸, dont l'émergence se produit notamment à l'articulation de la sociologie compréhensive (Weber) et de la sociologie phénoménologique (Schütz). Ce paradigme oppose au positivisme une conception de l'analyse du social non plus comme *explication* de faits mais *compréhension* de phénomènes *en acte*, met en cause la dichotomie causaliste établie entre « social » et « individuel » pour concevoir les individus en relation de co-construction à un social *symbolique* tel qu'ils l'interprètent et le rejouent en interaction, et dont, ce faisant, ils reconstruisent en permanence le sens, et *la réalité*³⁹. Sur le plan méthodologique, ce paradigme se réfère aux travaux de l'École de

36. Pierre BOURDIEU, *Choses dites*, Paris, Minuit, 1987, p. 157.

37. Pierre BOURDIEU, *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982, p. 41.

38. Herbert BLUMER, *Symbolic Interactionism*, Englewood Cliffs, NJ: Prentice-Hall, 1969.

39. Erving GOFFMAN, *Les rites d'interaction*, Paris, Minuit, 1974 [1967].

Chicago⁴⁰, qui, dès les années 1920, s'appuient sur des pratiques inédites d'implication et d'immersion sur le terrain, d'observations *in situ*, posant les bases d'une démarche microsociologique, qualitative et empirique, que l'interactionnisme va largement contribuer à développer.

L'ethnographie de la communication⁴¹ s'inscrit aussi en référence forte à l'anthropologie linguistique en particulier développée dans une perspective fonctionnelle par Malinowski, dont le travail permet de systématiser la démarche qualitative d'« observation participante » et contribue, à l'appui de la philosophie du langage et de la pragmatique (Wittgenstein, Searle, Austin), à une conception du langage comme pratique sociale.

Gumperz et Hymes vont être à l'origine d'une conception inédite de « *speech community* »⁴² en tant qu'« organisation de la diversité »⁴³. Ici, « le social » n'est plus analysé comme préexistant et déterminant, mais du point de vue de l'activité interactionnelle de production de sens, tel qu'il s'actualise et se (re)construit dans la dynamique interactionnelle. Au sein d'une « *community sharing rules* »⁴⁴, les pratiques sont régies par un ensemble de *normes* pensées en termes de *conventions socio-culturelles* de communication en partage⁴⁵. L'ethnographie de la communication s'inscrit à ce sujet dans la lignée de l'ethnométhodologie (Garfinkel), mais, au-delà, élabore une théorisation de la CL comme construite à travers ces pratiques interactionnelles, dès lors envisagées comme contribuant en retour à structurer le social⁴⁶. On retrouve donc l'idée de CL fondée sur des normes en partage, mais dans une concep-

40. Yves GRAFMEYER et Isaac JOSEPH, *L'école de Chicago, naissance de l'écologie urbaine*, Paris, Aubier, 1990 [1979].

41. John GUMPERZ et Dell H. HYMES, *Directions in sociolinguistics: the ethnography of communication*, New York, Holt, Rinehart and Winston, 1972.

42. John GUMPERZ, « The Speech Community », *International Encyclopedia of Social Sciences*, vol. 9, 1968, p. 381-386.

43. Dell H. HYMES, *Vers la compétence de communication*, Paris, Hatier-CREDIF, 1991 [1984], p. 52.

44. Dell H. HYMES, « Models of the interaction of language and social life », dans McNamara (dir.), *Problems of bilingualism, Journal of Social Issues*, XXIII, 2, 1967.

45. John GUMPERZ, « Linguistic and Social Interactions in two Communities », *American Anthropologist*, 66, 1964, p. 37-53.

46. Josiane BOUTET et Monica HELLER, « Enjeux sociaux de la sociolinguistique : pour une sociolinguistique critique », *Langage et Société*, n° 121-122, Paris, MSH, 2007, p. 305-318.

tion qui déplace l'accent *des normes* elles-mêmes à *l'activité par laquelle* des interactants, évaluant la situation, s'entendent sur ces conventions socio-interactionnelles, les interprètent, les prennent diversement en charge, s'y réfèrent ou les ignorent, les respectent ou les enfreignent, les contournent, etc., mais que, ce faisant, ils actualisent donc reconstruisent. Dans cette logique, « la langue » est aussi envisagée du point de vue de l'activité donc de la compétence interactionnelle qu'elle sous-tend, en termes de ressources composant le « répertoire verbal » d'individus sociaux, dans lesquelles ils puisent en sélectionnant celles qui leur apparaissent appropriées, pertinentes, efficaces, à l'aune de l'évaluation interactionnelle qu'ils opèrent d'une situation et de ses enjeux.

L'idée *d'hétérogénéité socialement organisée* apparaît ainsi autrement, non plus en tant que structurée en regard d'une (macro-)stratification sociale, mais *en acte* dans des pratiques interactionnelles produites en référence à des normes auxquelles les interlocuteurs ne sont pas seulement *soumis*, mais qu'ils mettent en œuvre, négocient, reconstruisent. La logique variationniste, dénoncée comme conduisant à sur-déterminer des positions sociales et des relations univoques, est ainsi renversée.

La CL est encore le « contexte » qui donne sens aux pratiques langagières, mais sur lequel les interlocuteurs, – qui ne sont plus appréhendés par le seul filtre de leur appartenance sociale mais en fonction de la manière dont ils s'auto-définissent, produisent interactionnellement ces normes et ces appartenances –, peuvent avoir prise, qu'ils contribuent à construire. L'activité est ainsi envisagée comme sociale non seulement parce qu'elle est régie par un ensemble de normes en partage, mais aussi parce qu'elle participe à la construction de ce social et de ses normes, et c'est à partir de la participation conjointe des acteurs à ces jeux socio-interactionnels qu'est envisagée la cohésion souple et dynamique de la CL.

• « CL » : une définition à l'interface

À l'interface des approches macro- et micro-sociolinguistiques, Baggioni, Moreau, et Robillard proposent de définir la CL comme « unité de gestion de ressources linguistiques », avec l'idée de rendre compte de différentes échelles de réseaux, espaces urbains, régionaux, nationaux, transnationaux..., de divers cas de figure (locuteurs partageant ou non la même « langue maternelle », une ou plusieurs

langues/variétés/normes en contact, en concurrence, etc.). Cette conception souligne aussi une dimension *en acte*, « l'unité de gestion » étant constituée par « un ensemble d'agents (institutions, individus physiques) concernés par la dimension linguistique de la vie sociale⁴⁷ » qui partagent des « ressources », un corpus, des normes, mais aussi les « gèrent », les élaborent, les véhiculent, les modifient, au départ de positions et de rôles sociaux qui font varier la portée de leur action. Les chercheurs définissent ainsi la CL comme :

« [...] un système constitué d'agents et d'objets utilisés par les agents, structurés dans leurs représentations, reconnus par eux, et, dans certains cas, aménagés par eux⁴⁸ ».

Les auteurs soulignent aussi l'importance de concevoir la variabilité des indicateurs pouvant marquer des formes de cohésion unissant les acteurs et les groupes dans une même CL, à penser en contexte, et à chercher tant du côté du *social* que du *linguistique* :

« [...] dans certains cas, l'homogénéité du corpus des langues sera un indicateur admissible de l'appartenance de certains acteurs sociaux à une même CL ; dans d'autres, on privilégiera les critères sociolinguistiques (homogénéité dans les répertoires, les hiérarchisations des usages, les modalités de leur appropriation) ; dans d'autres cas encore, on fera appel à l'histoire [...], aux critères économiques, communicationnels, géographiques, politiques, etc.⁴⁹ ».

Des questions à l'interface

• CL : une ou plusieurs langues... normes ?

Un débat oppose les sociolinguistes autour de la possibilité d'envisager – ou pas – plusieurs langues dans une même communauté. Weinreich est le premier à montrer que le bilinguisme peut caractériser des CL entières, à parler de « *bilingual speech communities*⁵⁰ », s'opposant en cela par exemple à Mackey, pour lequel « *an individual's use of two*

47. D. BAGGIONI, M.-L. MOREAU et D. de ROBILLARD, *op. cit.*, p. 92.

48. *Ibid.*, p. 92.

49. *Ibid.*, p. 92-93.

50. Uriel WEINREICH, *Languages in contact*, New York, Publication of the Circle of New York 1, 1953.

*languages suppose the existence of two different language communities*⁵¹ ». Fishman envisage la possibilité de CL plurilingues et fait intervenir l'idée de *sentiment de communauté* :

« [...] les populations d'un même territoire qui possèdent des répertoires verbaux distincts, ne peuvent pas être considérées comme des communautés linguistiques totalement séparées [si] elles estiment qu'elles sont associées par un grand nombre de normes et de standard courants [...] pour qu'on puisse parler d'une seule CL⁵². »

Chez Labov, on trouve à ce sujet une forme de paradoxe. Ses analyses de la variation rendent compte de l'hétérogénéité structurée de la CL et de la langue, mais sous-tendent aussi une conception monolingue de la CL, dont l'étude (comme le montrent ses échantillonnages à New York) ne concerne que les locuteurs « natifs », reproduisant ainsi certaines conceptions homogènes et idéalisées que le projet était pourtant de critiquer. Entre la variation et la pluralité linguistique, une frontière donnant une apparence de simplicité est ainsi posée, que les approches interactionnelles vont remettre en question, en mettant l'accent sur la diversité des normes mises en jeu dans les échanges, faisant apparaître que, d'une situation à l'autre, d'un mouvement interactionnel à un autre, la variété normative macro-socialement dominante ne constitue pas toujours *la référence* en regard de laquelle sont produits et interprétés les usages.

Cette logique plurielle implique ainsi non seulement la possibilité de CL plurilingues : « *a social group [...] may be either monolingual or plurilingual*⁵³ » mais, de manière plus fondamentale, conduit aussi à mettre en question la distinction entre mono- et bi-(pluri)linguisme, qui n'apparaît finalement que comme « [...] manifestation du phénomène général qu'est la sélection entre plusieurs moyens linguistiques disponibles⁵⁴ » (Hymes 1991 : 49). Ces approches interrogent ainsi les limites établies entre variation et pluralité linguistique, mettent en question les idées

51. William MACKEY, « The description of Bilingualism », dans J. Fishman (dir.), *Reading in a sociology of language*, The Hague, Mouton, 1972, p. 554.

52. J. FISHMAN, *op. cit.*, 76.

53. John GUMPERZ, *Language and Social Groups*, Stanford University Press, Stanford, 1971, p. 101.

54. D. H. HYMES, *Vers la compétence de communication*, *op. cit.*, p. 49.

de « distance/différence objective », de « groupes » aux frontières fixes, préexistantes aux interactions.

• **CL : Une diversité organisée : organisée comment ? par qui ?**

Mais la conception de la CL comme « organisation de la diversité » pose aussi questions. Elle conduit notamment à gommer toute forme de dimension « macro » de différence et de hiérarchisation, mais aussi toute dimension d'histoire, et passe sous silence les questions de la variabilité sociale de l'étendue et de la qualité des répertoires, de la compétence... ou encore de la valeur attribuée aux langues et aux pratiques, du « capital » qu'elles confèrent à leurs locuteurs... dimensions qui contribuent aussi pourtant largement à « organiser » la diversité. Le risque est ici de produire une figure lissée, a-confliktuelle de la diversité, qui occulte la question des enjeux : Une diversité organisée... par qui ? selon quels enjeux ?

D'autres travaux, menés à propos de situations sociolinguistiques diglossiques montrent l'importance de la question des statuts de langues dans la formation des CL, et la conflictualité à l'œuvre dans les phénomènes de hiérarchisation et de minorisation sociolinguistique⁵⁵. À leur manière, ces travaux vont aussi mettre en question la différence entre variation et pluralité, dans des situations de « diglossies » opérant précisément une forme de réduction symbolique de *plusieurs langues* à *une seule norme* légitime, unique cible de mobilité... en regard de laquelle *tout ce qui n'est pas* cette norme est socialement conçu comme *voué* à s'assimiler⁵⁶.

Dans une approche macro-sociolinguistique, Calvet modélise la multiplicité des principes en fonction desquels peuvent s'opérer, dans un espace sociolinguistique donné, l'organisation, la hiérarchisation, la gestion des langues, de leurs relations et de leurs statuts. Il décrit ainsi une écologie générale des langues du monde⁵⁷, qui se produit en fonction d'un principe « gravitationnel » selon lequel les langues s'organisent en fonction de positions diversement « centrales » ou « périphériques », principe qui entre en relation de convergence, de contradiction ou de conflit avec d'autres principes « génétiques », « véhiculaires » ou encore

55. Henri BOYER, *Langues en conflit*, Paris, Logiques Sociales, 1991.

56. Robert LAFONT, *Quarante ans de sociolinguistique à la périphérie*, Paris, L'Harmattan, 1997.

57. Louis-Jean CALVET, *Pour une écologie des langues du monde*, Paris, Plon, 1999.

« politiques⁵⁸ », fondant d'autres types de configurations linguistiques, hiérarchisant autrement les langues et les pratiques au sein de « CL » de différents niveaux.

Entrer par les représentations et des imaginaires

On peut aussi choisir d'entrer dans la CL par les représentations... dimension à laquelle les sociolinguistes ont toujours accordé une place importante :

Sociolinguistiquement du moins, la langue n'a d'existence que dans la représentation que s'en font ses locuteurs, et c'est selon leurs perspectives, en quelque sorte de l'intérieur, qu'elle doit être examinée⁵⁹.

À propos du corse, Marcellesi montre un cas d'hétérogénéité linguistique sur le plan structural pourtant unifiée dans les représentations en tant que renvoyant à *une même* « langue », « le corse », qui l'amène à proposer la notion de « langue polynomique », dont :

« [...] l'unité [...] résulte d'un mouvement dialectique et non de la simple ossification d'une norme unique, et dont l'existence est fondée sur la décision massive de ceux qui la parlent de lui donner un corps particulier et de la déclarer autonome des langues reconnues⁶⁰ ».

C'est donc ici la façon dont les locuteurs posent ou non l'existence d'une *langue*, la reconnaissent en tant que telle – et non l'analyse structurale, qui confirme ou infirme sa réalité linguistique, et au-delà, permet de rendre compte du « sentiment de la communauté parlante dans son effort d'auto-définition linguistique⁶¹ ».

58. Louis-Jean CALVET, *Le marché aux langues*, Paris, Plon, 2002.

59. Gabriel MANESSY et Paul WALD, *Le français en Afrique noire*, Paris, L'Harmattan-Ideric, 1984, p. 11.

60. Jean-Baptiste MARCELLESI, « La définition des langues en domaine roman : les enseignements à tirer de la situation corse », dans J.-C. Bouvier (et al.) (dir.), *Actes du XVII^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 1984, p. 314.

61. *Ibid.*, p. 13.

S'ouvre alors un champ à explorer, qui interroge le rôle des dimensions représentationnelles dans les dynamiques sociolinguistiques, reconnues comme moteur « subjectif » de la variation et du changement linguistique (Labov, Bourdieu), mais surtout travaillées par l'anthropologie du langage⁶², qui, à l'articulation de l'interactionnisme et de l'ethnographie, permet de concevoir la CL du point de vue de ces dimensions « imaginaires »⁶³, socio-symboliques, socio-identitaires, socio-affectives, contribuant pleinement, dans une logique d'auto-définition, aux processus de (dé)construction de langues, d'identités linguistiques, d'affiliations et d'appartenances en lien avec les langues.

Ici, l'idée est d'appréhender la CL à partir de la manière dont les acteurs-locuteurs la perçoivent, mais aussi l'*agissent*, dans la dynamique interactionnelle des positionnements et des jeux d'inscription, de reconnaissance, ou d'exclusion intersubjectives auxquels ils participent selon des enjeux divers, et à travers lesquels ils disent et agissent des frontières, des positions et des identités, rejouent les représentations qu'ils ont des configurations du « groupe », ses référents d'identification et de démarcation, ses emblèmes, modèles, mythes, modalités de légitimation et d'exclusion, en bref, de ses normes et ses frontières, par rapport auxquelles, en les explicitant, les locuteurs se situent en même temps.

La question des représentations ne concerne bien entendu pas que les locuteurs... mais aussi les chercheurs. En sociolinguistique, cette question est par exemple posée par Calvet⁶⁴ à propos d'une notion de « cryptoglosse », proposée pour désigner une variété « dont l'existence est sinon niée, du moins mise en doute » par des locuteurs, mais « avérée » par le chercheur. « Une ou deux langues »... Qui décide si les représentations divergent ?

62. Robert LE PAGE et Andrée TABOURET-KELLER, *Acts of identity: creole-based approaches to language and ethnicity*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985.

63. Florence GIUST-DESPRAIRIES, *L'imaginaire collectif*, Toulouse, Éditions Érès, 2009.

64. Louis-Jean CALVET, « Une ou deux langues ? Ou le rôle des représentations dans l'évaluation des situations linguistiques », *Études Créoles*, vol. XIX, n° 2, 1996, p. 69-82.

Approches contemporaines : processualité, complexité, critique...

Les approches sociolinguistiques « critique », de « la complexité » vont poursuivre et renouveler la réflexion. Ces approches partagent plusieurs idées, à commencer par celle de recherche de terrain *avec* le terrain, qui « met au centre de ses préoccupations non pas la langue comme système, ni même la société comme système [...], mais la langue comme partie inhérente des pratiques sociales⁶⁵ ». Elles défendent une recherche impliquée, empirique – mais ne réduisant pas l'activité à ses produits en l'interrogeant d'abord du point de vue de ses enjeux situés⁶⁶, selon une posture critique qui interroge ses discours, les catégorisations qu'elle produit⁶⁷, le sens et les enjeux de son action.

Elles ont aussi en commun de plaider pour déconstruire les clivages établis entre « micro » et « macro », pour appréhender les phénomènes sociolinguistiques dans leur dynamique processuelle située et historicisée, et occultant cette complexité⁶⁸.

Mais concevoir cette *processualité* conduit aussi à mettre en question les catégories établies, à « dépasser les concepts fondateurs de communauté et d'interaction [...] [pour viser] les processus de construction des différences et non pas des communautés figées, [...] suivre les traces des acteurs et des ressources [...] au lieu de se limiter à une interaction ou à un type d'interactions à un moment donné⁶⁹ ».

Peut-on articuler « CL » et... processualité, complexité ?

« CL » : notion problématique

Posée comme catégorie *a priori*, la notion de « CL » convoque et actualise un mythe d'unité et de permanence, postule un fonctionne-

65. J. BOUTET et M. HELLER, *op. cit.*, p. 312.

66. D. de ROBILLARD, « Vers une approche fonctionnelle du (dés)ordre linguistique à partir des contacts de langues : une linguistique douce ? », *op. cit.*, 2003, p. 207-231 ; P. BLANCHET, « Quels modèles pour une (socio)linguistique de la complexité ? », *op. cit.*, 2003, p. 279-308.

67. M. HELLER, *op. cit.*

68. Philippe BLANCHET, « Minorations, minorisations, minorités : essai de théorisation d'un processus complexe », dans D. Huck et P. Blanchet (dir.), *Minorations, minorisations, minorités : études exploratoires, Cahiers de Sociolinguistique* 10, Rennes, PUR, 2005, p. 17-47.

69. J. BOUTET et M. HELLER, *op. cit.*, p. 313.

ment *communautaire* fondé sur une unité langagière, produit un effet de loupe voire de détermination qui rend « plus difficile la considération d'autres types de fonctionnement, en particulier l'intégration, qui vient exprimer la 'cassure' de la communauté⁷⁰ ».

Dans quelle mesure les chercheurs cherchant à rendre compte de complexité, d'hétérogénéité, ne sont-ils pas d'emblée piégés par des notions (langue, CL...) conçues en fonction de logiques du stable et de l'homogène ? Robillard⁷¹ soulève ce paradoxe à propos de « langue », dont il remarque que l'usage en sociolinguistique est rarement défini, interrogé, mais aussi et se réfère finalement encore souvent, au moins implicitement, à une conception structuraliste de la langue, comme s'il s'agissait là d'une conception neutre, occultant ainsi la question du processus de sa production au croisement d'enjeux scientifiques et politiques.

Il rejoint en cela Bourdieu qui rappelle que « parler de *la* langue, sans autre précision, comme le font les linguistes, c'est accepter tacitement la définition officielle de la langue officielle d'une unité politique⁷² », et appelle à ne pas oublier « la contribution que l'intention politique d'unification [...] apporte à la *fabrication* de la langue que les linguistes acceptent comme une donnée naturelle⁷³ ».

De quoi/quelle réalité parle-t-on quand on parle de « communauté linguistique » ?

Renoncer ? ou problématiser

Il ne s'agit pas forcément de renoncer d'emblée à cette idée de « CL », qui peut faire sens pour des sujets sociaux, être intéressante à appréhender à partir de ces pratiques au travers desquelles des individus en relation sociale manifestent le sentiment, ou le besoin, de *faire*

70. Bernard POCHE, « La construction sociale de la langue », dans G. Vermes et J. Boutet, (dir.), *France, pays multilingue*, Paris, L'Harmattan, 1987, p. 90.

71. Didier de ROBILLARD, « Dylan, un exemple parmi d'autres des coûts et difficultés du travail de la diversité : naît-on ou devient-on divers ? », *Les Cahiers de l'Acédle*, vol. 7, n° 1, 2010, p. 35-61.

72. Pierre BOURDIEU, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Fayard, coll. « Essais », 2001, p. 70.

73. *Ibid.*, p. 77.

langue, *faire* communauté ou au contraire de marquer la *frontière*, la *différence*.

Toutefois, poser son existence *a priori*, postule une unité sur la base de critères prédéfinis, des frontières et des différences, qui peuvent masquer des réalités de terrain plus complexes, hétérogènes, instables, ambivalentes, occulter d'autres dimensions de différences « construites⁷⁴ » ou de différences « perçues⁷⁵ », et passer sous silence la question des enjeux que sous-tend la construction, l'identification, la catégorisation, la perception... de continuité ou de discontinuité, de communauté/de dys-communauté. Qui dit que « la CL » existe ? Qui construit « la langue », « la communauté » ? Qui identifie, dénomme et/ou dénombre « les langues » ? Quelles dimensions de différences sont perçues par qui, et selon quels enjeux ? Qui perçoit/ne perçoit pas, a intérêt à voir ou de masquer de l'homogénéité ou de l'hétérogénéité, une ou plusieurs langues ?

L'important ici apparaît moins dans la notion elle-même que dans la démarche de sa problématisation, l'explicitation des questions qu'elle pose, celle notamment des enjeux et des projets qu'elle sous-tend et que sous-tendent la catégorisation, la distinction, l'identification, ici de langues distinctes et là d'une langue unique, d'une ou plusieurs CL, etc., tant par l'individu social en interaction ou en entretien de recherche, que par le chercheur dont « l'acte d'interprétation est [tout autant] influencé par son historicité⁷⁶ ».

Ces approches appellent aussi à prendre la responsabilité d'expliciter les enjeux socio-politiques des recherches. Articuler communauté et diversité, penser une communauté *plurilingue*... ces conceptions doivent aussi être explicitées du point de vue du projet social dans lesquelles elles s'inscrivent, et qu'elles défendent.

Comment articuler plurilinguisme et intégration ? (mais aussi : cela est-il souhaitable, pertinent ?... pour qui ?) Peut-on penser l'intégration autrement que comme impliquant un processus d'assimilation linguistique réduisant la pluralité à l'unité, sans pour autant remettre en cause

74. J. BOUTET et M. HELLER, *op. cit.*

75. D. de ROBILLARD, *op. cit.*, 2010.

76. Didier de ROBILLARD, « Qui a peur du qualitatifisme ? », dans C. Goï (dir.), *Quelles recherches qualitatives en sciences humaines ?*, Paris, L'Harmattan, coll. « Espaces discursifs », 2012, p. 72.

l'idée d'appartenance collective, ou sans défendre une organisation « communautariste » de l'espace social ?

Peut-on/comment penser un espace social d'inscription identitaire à la fois hétérogène et unifié ? une forme d'appartenance, d'identification/d'inscription collective, d'intégration sociale, qui ne repose pas sur une représentation idéalement homogène de communauté nationale, identitaire, linguistique... ?

La pluralité linguistique peut-elle (contribuer à) faire cohésion ?